



**Syndicat
CGT
Renault Cléon**

cgt.renault.cleon@wanadoo.fr
cgt.cleon@renault.com
fax: 01 76 86 78 40

Licenciements chez ELIOR?

Mardi 21 avril 2015

Distributeurs de boissons et de sandwiches: Changement de prestataire et conséquences pour les salariés d'ELIOR et de Cléon.

Que se passe-t-il chez ELIOR, la société qui s'occupe de la restauration, alimente les distributeurs et fabrique les sandwiches?

Selon nos informations, une autre société reprendrait ce marché, dès le 27 avril avec des conséquences dramatiques pour les salariés d'ELIOR qui travaillent sur le site:

- **Deux salariées seraient licenciées.**
- **Deux seraient peut être reprises, mais, à condition qu'elles acceptent de perdre leur 13 ème mois et des jours de RTT !!!**

D'après nos informations, pour les salariés de Cléon, les conséquences seraient:

- Plus de sandwiches frais mais des sandwiches industriels!!
- Moins de distributeurs, ceux jugés «pas assez rentables» seraient supprimés!!
- Plus de café en grain mais du café en poudre à diluer dans l'eau.
- Un risque de remplacement des «repas du jour» par des repas industriels....

Et la direction de Renault Cléon dans tout ça?

Le 16 avril, les élus CGT ont interpellé la direction de cléon, accompagnés par deux salariées d'ELIOR afin d'obtenir des informations plus précises. Jusqu'à présent, c'était silence radio de la part de la direction, les élus ont posé des questions en DP, en CE, sans réponse. Les élus CGT ont fait une demande de CE extraordinaire sur ce sujet: CE refusé!!

Le 16 avril, la direction de Cléon a reçu une délégation d'élus CGT et deux salariées d'ELIOR.

Les élus CGT ont demandé à être informés officiellement sur ce changement de prestataire, sur les conséquences pour les salariés d'ELIOR, sur les conséquences pour les salariés de Cléon, sur la poursuite ou non de l'approvisionnement en sandwiches frais, sur le maintien des boissons gratuites sucrées....

Réponse de la direction:

« C'est un appel d'offre au niveau du groupe, le fournisseur MARS DRINKS a été retenu. Pour la date du 27 avril, je ne sais pas, la cible de mise en place est fin avril. A ma connaissance, pour la prestation, c'est équivalent. Je n'ai pas les réponses, je remonte vos questions auprès de la direction générale »

- Sur la date, sur les conditions de reprise des salariés, sur les licenciements chez ELIOR...la direction ne sait pas!!!

- Les salariées d'ELIOR ont également interrogé leur direction, qui ne sait pas non plus.

- Le changement et déménagement des distributeurs est prévue dans 10 jours et la direction de Cléon comme la direction d'ELIOR ne savent pas !!

L'attitude de la direction de Cléon est inacceptable. Pour réaliser de petites économies, elle n'hésite pas à laisser licencier deux salariées et à dégrader la prestation pour l'ensemble des salariés de Cléon.

- Imaginez la situation de ces salariées, à quelques jours de l'échéance, et qui ne savent toujours pas ce qu'elles vont devenir !!

-Nous invitons les salariés à montrer leur mécontentement et à ne pas accepter cette régression. Après le service de nettoyage PEI, dont nous avons parlé (nous y reviendrons), c'est maintenant au tour de la restauration d'être attaquée.

Il n'y a pas de petites économies pour Renault!!

**Ce choix aura des conséquences
pour l'ensemble des salariés!!!**

Pour la CGT, pas question d'accepter ces licenciements!